

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

École Normale Supérieure d'Abidjan (ENS)

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



CONCOURS D'ENTRÉE A L'ENS
POUR LA PRÉPARATION DU
DIPLOME DES EDUCATEURS

L'ÉPREUVE DU
SYSTÈME EDUCATIF IVOIRIEN

**LE SYSTEME
EDUCATIF IVOIRIEN**



GENERALITES

Plan du cours

I- Définition des concepts

- 1- Système
- 2- Education
- 3- Formation

II- Objectif du système d'éducation et de formation

- 1- Le long terme
- 2- Les courts et moyens termes

III- Politique d'éducation et de formation

- 1- La démocratisation
- 2- Amélioration et gestion du système éducatif
- 3- Développement des capacités
- 4- Développement de la scolarisation des filles
- 5- Lutte contre l'analphabétisme
- 6- L'OSP (l'Orientation Scolaire et Professionnelle)

IV- Performances du système d'éducation et de formation

V- Problèmes et perspectives

- 1- Le taux d'alphabétisation
- 2- La maîtrise des flux scolaires
- 3- La mobilisation des ressources

I- DEFINITION DES CONCEPTS

1- Un système

C'est un ensemble d'éléments en interaction dynamique structurés ou organisés en fonction d'un but.

2- L'éducation

L'étymologie du mot éducation suggère que, éduquer consiste soit à faire sortir l'enfant de son état premier, soit à le faire sortir de lui-même.

Déjà en 1690, dans le dictionnaire d'Antoine FURETIERE, on retrouve le mot éducation avec la définition suivante :

« Soin qu'on prend d'élever, de nourrir les enfants ou plus ordinairement, soin qu'on prend de cultiver leur esprit soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs ».

Depuis cette époque, plusieurs centaines de définitions de l'éducation ont été proposées.

Pour le sociologue Emile Durkheim, « l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale ».

Cette éducation a pour objet de susciter chez l'enfant un certain nombre d'états physiques intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné.

Pour la Ligue Internationale d'Education Nouvelle l'éducation «consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne à la fois comme individu et comme membre d'une société régit par la solidarité »

De ces deux définitions, nous observons que l'éducation est inséparable de l'évolution sociale. Elle constitue l'une des forces qui la détermine. Ainsi donc le but de l'évolution et ses méthodes doivent être constamment révisé à mesure que la science et l'expérience accroissent votre connaissance de l'enfant de l'homme et de la société.

Aujourd'hui la notion d'éducation connaît une certaine extension. Selon Gaston MIALARET, parler d'éducation, c'est tout d'abord évoquer une institution sociale, un système éducatif. On oppose aussi l'éducation soviétique russe à l'éducation américaine ou l'éducation moderne à l'éducation antique (traditionnelle.)

L'éducation en tant qu'institution possède ses structures, ses règles de fonctionnement en classe de 3^{ème} se fait par le biais de la commission nationale d'orientation. Néanmoins il existe un système plus ou moins diffus d'éducation (radio, télé, presse générale, la télécommunication) un ensemble de structures ou d'organismes qui complètent l'action d'un ministère de l'éducation.

Le langage courant utilise le mot éducation dans un autre sens, celui du résultat d'une action éducative exemple : mal éduqué. On n'est le produit d'une éducation classique par opposition à celui qui a reçu une éducation technique.

En général, c'est sur ses produits que l'homme évalue le système éducatif ou l'éducation

Au 1^{er} sens du mot. On estimera par exemple que l'éducation prépare les jeunes gens et les adapte à la vie actuelle ou au contraire. Les élèves sortis du système n'ont pas assez d'imagination de créativité d'initiative etc. « on dira que le niveau baisse » parce que les enfants n'auront plus exactement les mêmes connaissances que celles acquises par les parents sur les bancs de l'école d'où le projet de reforme de l'éducation en tant qu'une institution pour améliorer l'éducation en temps que produits.

Un 3^{ème} sens du mot éducation se résume au processus lui-même qui relie d'une façon imprévue deux ou plusieurs êtres humains et qui les mets en communication, en situation d'échange et de modifications réciproques. C'est un fait très général qui s'observe à tous les âges de la vie et dans toutes les circonstances de la vie humaine.

3- La formation

Selon Jean BERBAUM, on parle de formation lorsqu'il est question d'une intervention qui vise à aider à l'émergence d'une réponse comportementale nouvelle. On entendrait de même par formation toutes formes de démarches visant à infléchir un mode de réaction. L'enseignement n'est qu'un exemple de formation. On peut donc considérer les pratiques de formation comme des mises en œuvre d'apprentissage.

La formation c'est aussi l'ensemble des activités visant essentiellement à assurer l'acquisition des capacités pratiques des connaissances et des attitudes requises pour occuper un emploi relevant d'une profession ou d'une fonction déterminée ou d'un groupe de professions dans une branche quelconque de l'économie.

La notion de formation renvoie également à la notion d'emploi de profession et d'activité économique.

Le concept général (formation) comporte un certain nombre de subdivision selon le but et le niveau de formation de groupe d'âge ou autres caractéristiques des personnes à former, l'endroit où la formation se déroule etc.

a- la formation professionnelle initiale

C'est une formation destinée à donner les premiers niveaux de qualification nécessaire à l'exercice d'un métier, d'un groupe de métiers. L'accent est généralement mis sur la formation pratique même si elle comprend une instruction générale.

Exemple : les centres de formations professionnelles (CAP), les centres de métiers (BT)

b- la formation professionnelle continue

Elle permet aux salariés de mieux répondre aux exigences des postes qui leurs sont offerts ou qu'ils occupent. La formation professionnelle continue s'étend à tous les niveaux de qualification afin :

- d'améliorer la qualification des personnels des entreprises
- d'assurer la promotion sociale de chaque travailleur

Les actions de formations professionnelles continues peuvent concerner le fonctionnement

- le perfectionnement
- le recyclage
- la reconversion
- l'adaptation

c- la formation permanente

Elle est destinée aux travailleurs qui veulent approfondir leurs études pour obtenir d'autres diplômes. La spécificité réside dans le choix personnel effectué par les concernés en matière d'unité de valeurs.

II. OBJECTIF DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION EN CÔTE D'IVOIRE

1- Le long terme

Les nouvelles perspectives de l'éducation dans les années à venir sont fondées sur l'article 1 de la loi N°95-696 du 7 septembre 1995 sur l'enseignement qui stipule que : « le droit à l'éducation est garantie à chaque citoyen afin de lui permettre d'acquérir le savoir de développer sa personnalité, d'élever sa formation et s'insérer dans la vie sociale, culturelle, et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté ».

Par ailleurs l'article de cette même loi précise que : « le service public de l'enseignement assure le recyclage, le perfectionnement et la formation permanente. » Ces dispositions sont rendues plus explicites dans le plan national de développement de l'Education et de la formation (PNDEF) qui a été élaboré en vue de rendre le système éducatif plus performant à travers 3 objectifs majeurs :

- atteindre le taux de scolarisation universel (la scolarisation à 100%)
- promouvoir l'accès et le maintien des filles dans le système éducatif.
- Promouvoir une élite

2- Les courts et moyens termes

L'importance de l'éducation de base à l'orée du 21^{ème} siècle a nécessité la mise en œuvre des mesures spécifiques pour son développement. Il s'agit d'accélérer la construction des infrastructures scolaires, de maintenir un plafond de dépense total d'éducation (43% du budget). D'identifier les programmes d'alphabétisation et d'augmenter les moyens destinés à l'éducation, de rendre obligatoire l'éducation de tous les enfants de 6 à 15 ans et de lutter contre l'analphabétisme.

Au niveau de la formation professionnelle, un effort particulier sera fait en vue de développer et transmettre des valeurs culturelles favorisant une confiance en soi. Il s'agit aussi de mettre en place un

ystème destiné à favoriser l'apprentissage par alternance
(AGFOA)

III- POLITIQUE D'EDUCATION ET DE FORMATION

Le domaine de l'éducation et de la formation a connu plusieurs schémas concernant sa tutelle. Dans le schéma culturel, c'est le ministère de l'éducation nationale qui assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière d'éducation et d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire générale.

Le ministre de l'enseignement supérieur ses même tâches au niveau du supérieur tandis que le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a en charge l'enseignement technique et professionnelle secondaire et supérieur.

Les axes des politiques qui soutendent les efforts des gouvernements en matière d'éducation sont variés on peut toutefois retenir.

* 1- La démocratisation (axes des politiques)

Ouvrir les portes de l'école à tous. Cette politique nécessite la décentralisation de l'enseignement par le développement d'une dynamique partenariale autour de l'école.

2- Amélioration de la gestion

Ici il s'agit de s'appuyer sur les comités de gestion des établissements (COGES)

3- Développement des capacités

Il s'agit des capacités institutionnelles, c'est créé les structures qui peuvent faciliter la mise en œuvre et un meilleur suivi des actions gouvernementales. Il y'a deux volets :

- création de structures et formation des ressources humaines appropriées

4- Développement de la scolarisation des filles

Ce développement passé par les campagnes de sensibilisation initiées par des structures appropriées (direction de l'extrascolaire et les ONG). Ces campagnes portent sur l'unité de l'école.

C'est aussi la gratuité des manuels scolaires et même des tenues scolaires.

5- La lutte contre l'analphabétisme

Face au taux élevé d'analphabétisme en Côte d'Ivoire, la lutte contre l'analphabétisme devient une nécessité stratégique parce que cette lutte contribue à la réduction de la pauvreté. Par

l'alphabétisme fonctionnelle l'on acquiert un savoir faire. Du point de vue de développement il y a une prise de conscience de l'appartenance à la nation.

6- l'OSP : Orientation Scolaire et Professionnelle.

A cette politique, l'orientation devient une nécessité stratégique. Elle contribue à la lutte contre l'échec scolaire, une bonne orientation est prédiction d'une bonne réussite ultérieure. C'est un moyen puissant de répartition de la main d'œuvre au profit de l'activité économique. Elle facilite la mobilité professionnelle.

L'orientation : c'est l'ensemble des dispositions mis en œuvre pour faciliter le choix judicieux d'une filière d'étude qui débouche sur une profession.

IV- PERFORMANCE DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION

1- Les taux de réussite

Ce taux se rapporte aux 15 ans et au plus sachant lire et écrire. Le taux d'alphabétisation est assez élevé en Côte d'Ivoire (57,6%) pour les femmes en générale et (70,60%) pour les femmes rurales (malgré tous les moyens mis en œuvre le taux d'analphabétisme reste élevé)

➤ Les performances de l'enseignement primaire

Le taux net de scolarisation, au niveau du primaire est égal à la proportion d'enfants de 6 à 11 ans effectivement inscrits à l'école primaire. Ce taux est plus élevé parmi les garçons que parmi les filles. Evidemment il est encore plus élevé dans les centres urbains qu'en milieu rural. Il atteint (73,3%) à Abidjan contre (26,4%) au nord (Korhogo, ferké, Tengréla, Boundiali)

Nous pouvons citer quelques raisons majeures de la non scolarisation en Côte d'Ivoire :

- la faiblesse des revenus des agriculteurs et la majeure partie des populations urbaines.
- L'absence d'autres sources de revenus substantiels en milieu rural
- Le coût relativement élevé des manuels scolaires

Ses éléments sont aussi à la base des échecs et des abandons scolaires. A cela, il faut ajouter les problèmes liés aux conditions de vie en milieu rural qui rend difficile l'affectation des instituteurs. Ce qui crée un déficit de personnel dans ses zones dites déshéritées. Ce sont ses différentes contraintes que les décideurs doivent chercher à résoudre.

➤ Les performances de l'enseignement secondaire

Malgré de réels progrès réalisés depuis l'indépendance, l'enseignement secondaire présente beaucoup d'insuffisances. Le taux de réussite dans le premier cycle est de (20,5%) contre (26%) d'exclusion.

➤ Causes d'abandon

- les mariages précoces
- la fratrie (la position de l'élève par rapport aux autres enfants)

➤ Les performances de l'enseignement supérieur

On remarque pour l'ensemble des UFR surtout les UFR de sciences sociales un taux moyen de réussite de (42,8%) au premier cycle (48,07) en licence et (50,06%) en maîtrise.

Le taux d'exclusion est respectivement de (87%), au premier cycle (23,1%) en licence et (19,8%) pour la maîtrise.

Les UFR de médecine et de sciences et technologies connaissent les meilleurs taux de réussite avec la moyenne de plus de (60%)

V- PROBLEMES DE PERSPECTIVES

1- Le taux d'alphabétisation

Des efforts notoires ont certes été réalisés par l'Etat depuis l'indépendance pour combattre l'analphabétisme, mais il reste beaucoup à faire. L'objectif principal de l'analphabétisme fonctionnel est de réduire le taux de d'analphabétisme de (57,26%) à l'orée de l'an 2003.

Pour atteindre cet objectif principal, il faut offrir des possibilités de formation professionnelle et technique de perfectionnement, développer une politique d'alphabétisation ciblée sur les milieux ruraux et urbains afin de moderniser l'agriculture et promouvoir l'industrie. Pour ce faire quelques méthodes d'approches doivent être développées.

- L'approche fonctionnelle

Elle lie la nécessité de savoir lire, écrire et calculer en conformité avec les activités et les préoccupations quotidiennes des bénéficiaires

Exemple : c'est le Service Autonome d'Alphabétisation (S.A.A.), et le Fonds National pour l'Alphabétisation (F.N.A.) qui s'occupe de l'alphabétisation

- L'approche par la sensibilisation

Elle est appliquée en vue d'une prise de conscience à travers des pièces de théâtres

- L'approche coopérative

Il s'agit d'instaurer un partenariat et une coopération avec tous les partenaires au projet d'alphabétisation.

- L'approche post-alphabétisation

Il s'agit d'assurer la formation continue des alphabétisés.

2- La maîtrise des flux scolaires

(Élément clé du système éducatif) Cette maîtrise passé par un refonte du programme (primaire, secondaire, supérieur) qui permettent d'ouvrir l'école sur le monde extérieur.

En agissant l'on permet aux jeunes de trouver les voies conformes à leur aptitude et utile à la société du point de vue du développement.

La maîtrise des flux scolaires ^{pose} par une orientation scolaire et professionnelle conséquente.

La maîtrise des flux scolaires passe par la construction d'infrastructures scolaires et de formations professionnelles.

3- La mobilisation des ressources

Le système éducatif en CI est financé généralement par l'Etat (l'Etat demeure la principale source de financement). Depuis 1994, 43% du budget général de l'Etat est alloué à l'éducation. C'est l'enseignement primaire qui absorbe la plus grande part du budget général de l'Etat, suivi par l'enseignement secondaire.

Cependant en terme' de coût unitaire c'est l'enseignement supérieur qui s'avère plus coûteux. Il faut également noter que l'éducation à elle seule absorbe plus de la moitié du revenu distribué par l'Etat sous forme de salaire.

Le primaire absorbe a lui seul près du tiers du revenu.

En ce qui concerne la construction des infrastructures scolaires (les investissements) on note un accroissement pour tous les niveaux d'éducation. Mais avec une participation croissante du financement de la construction de l'école par les communautés rurales à travers les FRAR (Fonds Régionaux d'Aménagement Ruraux) l'Etat prend en charge les coûts d'équipements.

Au niveau de l'enseignement secondaire technique le coût unitaire de formation demeure élevé en raison d'un coût de fonctionnement qui représente 13,5 fois celui du primaire et 5,6 fois celui du secondaire général.

Malgré toutes ces dépenses, il faut reconnaître que le système éducatif ivoirien demeure peu efficace.

La pression démographique sape la pertinence des résultats obtenus.

Malgré l'association du privée au système, le secondaire a du mal à absorber les diplômés du primaire. De même, le système est principalement conçu pour la progression vers l'enseignement supérieur et non pour l'entrée sur le marché du travail. Il faut multiplier les portes de sortie, informer les élèves sur l'existence de ces portes et leurs débouchés. *Respecter*

**COURS DE
PREPARATION**

SOMMAIRE

I- NOTION DE POLITIQUE EDUCATIVE

- 1- MISSIONS FONDAMENTALES DE L'EDUCATION
- 2- LA DEMANDE D'EDUCATION (BESOINS D'EDUCATION)

II – LE FONCTIONNEMENT DU SEI

1- CONTEXTE GLOBALE

- a- Le contexte national
- b- Le contexte international
- c- L'organisation du système éducatif ivoirien

2- COUVERTURE EFFECTIVE DU PROFIL DE SCOLARISATION ET DE RETENTION

- a- Les mesures du rendement scolaire
- b- Les mesures du niveau d'éducation
- c- Education et développement humain

III- ANALYSE DE STATISTIQUE SCOLAIRE

- 1- PRESENTATION ET ANALYSE DU TABLEAU
- 2- COMMENTAIRE DU TABLEAU

I- NOTION DE POLITIQUE EDUCATIVE

Une politique d'éducation est une action rationnelle et cohérente donnée à l'ensemble des pratiques et faits d'éducation d'un pays ou d'une communauté d'Etat.

C'est l'expression d'une volonté politique, consciente de conception et de mise en œuvre du système national.

A ce titre la politique d'éducation est initiée, coordonnée et placée sous la responsabilité d'un gouvernement; d'un ministère ou de l'ensemble des ministres chargés de l'éducation. Elle relève donc de la politique et des rapports de force entre les différents partenaires de l'éducation (l'Etat, les syndicats d'enseignants ou d'étudiants, les partis politiques, les parents d'élèves, la communauté internationale, les medias, les ONG d'éducation)

Cette politique d'éducation est avant tout un champs d'actions et doit :

- faire des choix entre plusieurs possibles
- prendre des décisions et faire prévoir les conséquences économiques et financières de celles-ci
- prévoir des mesures d'accompagnement relatives aux conséquences négatives
- rechercher les ressources éducatives nécessaires à la mise en œuvre des politiques éducatives (ressources humaines, financières, didactiques et infrastructurelles)

1- MISSIONS FONDAMENTALES DE L'EDUCATION

Le système éducatif doit :

- répondre à une exigence économique, sociale, culturelle pour les populations les plus pauvres
- répondre à une exigence étatique
- relever les défis de la technologie (NTIC)

En effet chacun attend quelque chose de l'éducation (parents d'élèves, enfants, jeunes), tous mettent beaucoup d'espoir en l'éducation à condition que cette éducation réponde à la première exigence. Mais l'éducation ne peut tout faire et certains espoirs qu'elle suscite seront forcements déçus. Il faut donc assumer des choix qui peuvent être difficiles.

S'agissant notamment d'équité et de qualité des systèmes éducatifs, ces choix sont des choix de société. Ces choix de société varient selon les pays. Les stratégies adoptées par chaque pays obéissent à une régulation d'ensemble. Il appartient donc aux politiques d'éclairer l'avenir par une vision à long terme, d'assurer à la fois la stabilité du système éducatif et sa capacité de se reformer, de garantir la cohérence de l'ensemble tout en établissant des priorité et d'ouvrir un véritable débat de société sur les choix en matière d'éducation.

2- LA DEMANDE D'EDUCATION (BESOINS D'EDUCATION)

Les systèmes éducatifs doivent :

- assurer les mêmes chances à tout le monde
- respecter la diversité des cultures
- répondre à tous les titres de demande

Dans

CI

Les pays en développement, la très forte demande d'éducation s'accompagne d'une pénurie de ressources et les choix difficiles conduisent à faire l'impasse sur certaines demandes d'éducation

Dans les pays développés qui par comparaison sont moins épinglés par les contraintes financières, les choix en matière de politique de l'éducation se faisant du moins comme des alternatives brutales (ne rien prévoir)

Dans un cas² comme dans l'autre, le flux des demandes de l'éducation impose des choix. Les décideurs se trouvent confronter à des intérêts contradictoires car derrière les demandes d'éducation se profilent des attentes légitimes qui correspondent toutes aux missions fondamentales de l'éducation.

Les choix éducatifs engagent quoi qu'il en soit l'ensemble de la société et nécessite l'ouverture d'un débat démocratique qui doit non seulement porter sur les moyens mais aussi sur les finalités de l'éducation.

L'éducation doit être vue au sens large. Elle ne vise pas seulement l'offre éducative mais aussi les financements, les méthodes d'enseignement la gestion, l'orientation générale et la poursuite des objectifs à long terme. Elle renvoie également aux notions de droit à l'éducation, d'équité, de qualité, l'allocation globale des ressources et relève dans une grande mesure des pouvoirs publics

II – LE FONCTIONNEMENT DU SEI

1- CONTEXTE GLOBALE

a- Le contexte national

La Côte d'Ivoire s'étend sur une superficie de 322 462 km². Au recensement de 1998, 15 366 672 habitants et les progressions démographiques indiquaient une population de 18 millions en 2003 (taux de progression 3,8%). Le taux moyen d'accroissement démographique 1988-1998 se situe autour de 3,3%, un des plus élevés de la sous-région. Les enfants âgés de 25 ans représentent 34,02% de la population.

Pendant plus de deux décennies après son indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une période de stabilité socio-politique et de développement économique remarquable. A partir des années 80, avec la baisse des coûts internationaux des spéculations majeures que sont le café et le cacao, la Côte d'Ivoire a été confrontée à une crise économique et financière sévère marquée par un ralentissement important de l'activité économique nationale. Les premiers signes d'essoufflement du modèle ivoirien sont apparus dans les années 90.

En effet même si le PIB (produit intérieur brut) a connu un accroissement en 90 et en 2000 en moyenne 9% par an en terme nominal mais seulement 2,5% en terme réel, ce rythme élevé du PIB a été comparé à celui de la population traduisant ainsi une baisse du PIB par habitant au cours de la décennie ayant précédé la crise de 2002.

Il a été remarqué au cours de la période une baisse de la capacité fiscale nationale.

En effet, les recettes publiques représentent 16,3% du PIB contre 19,5% en 1990 entraînant une baisse des recettes publiques par habitant en terme réel qui était de 22,5% entre 1990 et 2000

❖ aggravation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages

Au plan social, la pauvreté s'est fortement aggravée durant la période qui a précédé la crise. Le phénomène se traduit à la fois par un faible accès à un minimum de bien être et par la marginalisation sociale et économique de la population. L'indice de la pauvreté est passé de 32,3% en 1993 à 36,8% en 1995. En 2003, celui-ci s'est situé entre 42 et 44% contre 38,4% en 2002.

b- Le contexte international

Le premier engagement de la communauté internationale à assurer l'instruction primaire universelle remonte à 1990 lors de la conférence mondiale sur l'éducation en Thaïlande.

Tirant les leçons du peu de progrès réalisés depuis cette conférence dix ans plus tôt, le forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar en avril 2000 marque une nouvelle donne de solidarité et de responsabilité au niveau mondial. Les pays ayant pris des engagements sérieux présentant un plan crédible pour la réalisation des objectifs d'Education Pour Tous (EPT) seraient soutenus par des bailleurs de fonds dans leurs efforts pour la part de financement qui manquerait à l'appel au niveau national. Il s'est agi pour la communauté internationale de réaffirmer sa volonté d'aider tous les enfants à bénéficier d'un enseignement primaire complet, gratuit obligatoire et de qualité. Cet engagement fort a été renforcé par les deux objectifs de Dakar :

-celui de la parité entre garçons et filles dans l'accès à l'éducation en 2005 les cycles primaires et secondaires et en 2015 pour tous les niveaux de l'éducation.

-celui de la scolarisation primaire universelle d'ici 2015 parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à New York en septembre 2000.

Ainsi les questions liées à l'éducation des filles et à l'importance d'atteindre la parité et l'égalité entre les garçons et filles dans l'éducation sont bien archivées et figurent en bonne place dans les OMD et EPT

c- L'organisation du système éducatif ivoirien

Au Plan National de Développement de l'Éducation et de la Formation (PNDEF) adopté en 1997 intègre la notion de l'éducation qui rend la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans pour tous les enfants. Ce principe comporte les aspects majeurs suivants :

- l'éducation de base part du préscolaire jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général ou équivalent à la formation technique et professionnelle.
- L'objectif visé est d'atteindre la scolarisation universelle en 2010
- La facilitation de l'atteinte de la fin de l'enseignement de base a au moins les 60% d'enfants inscrits au cours du primaire.

L'enseignement préscolaire concerne les enfants de 2 à 5ans.

L'enseignement primaire cible les enfants de 6 à 11 ans. Cet enseignement dure 6 ans et est sanctionné par le CEPE (Certificat d'Etude Primaire Elémentaire).

L'enseignement secondaire comporte deux parties dont un cycle de 4 ans sanctionné par le BEPC et un second cycle sanctionné par le Baccalauréat. L'accès au second cycle est soumis à une orientation et à une sélection.

(Préscolaire, primaire et secondaire premier cycle)

On appelle TBS le total des inscriptions dans l'enseignement primaire sans distinction d'âge exprimé en % de la population officiellement scolarisable à l'école primaire pour une année scolaire donnée.

Au niveau du préscolaire, il a été noté qu'au cours des 3 ou 4 années ayant précédées la crise de septembre 2002 (1997, 1998, 1999, 2000, 2001) le TBS se situait autour de 2,5% sans quasiment de progression aussi bien pour les filles que pour les garçons.

Sur le territoire national

Evolution du TBS par sexe avant septembre 2002

1999 - 2000			2000 - 2001			2001 - 2002		
MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)
73,2	65,1	80,7	74,2	67,2	80,6	73 ;8	67,3	79,5

Evolution du TBS par sexe après septembre 2002 en zone gouvernementale (taux brute de scolarisation)

2002 - 2003			2003 - 2004			2004 - 2005		
MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)
59,7	51,9	98,6	59,7	51,9	67,6	54;3	49,1	59,4

Entre 1990-1991 et 2001-2002, le TBS a stagné autour de 73% à l'école primaire pour les élèves des deux sexes après avoir connu une progression régulière de 19% entre 1976 et 1980. En effet cet indicateur estimé à 75,2% en 1990-1991 a régressé à 73% en 1995-1996 pour remonter à 74,8% en 1998-1999.

En 2001-2002, il était estimé à 73,8% l'analyse par sexe indique une étude de faible participation des filles dont le TBS moyen passe de 65,1% en 1999-2000 et à 67,3% en 2001-2002, soit un gain de 2,2%.

Dans le même temps l'écart entre le TBS des garçons et celui des filles s'est réduit de 15,6 points à 12,2 points. Ces taux nets de scolarisation ont été fournis par l'enquête à indicateur multiple de 2000.

Selon ces données publiées par cette enquête, le taux net de scolarisation des élèves des deux sexes était de 56,9%. Cet indicateur cache de nombreuses disparités dont la première se situe entre les filles et les garçons au niveau national (51,8% pour les filles et 61,4% pour les garçons).

Pour les zones urbaines (70,7% pour les garçons et 61,9% pour les filles, le Taux National de Scolarisation (TNS) n'atteint que 48,9% en zone rurale dont 53,6% pour les garçons et 42,5% pour les filles.

Ainsi pour les régions au nord du pays, le TNS était de 36,4% dont 38,5% pour les garçons et 34,1% pour les filles.

L'écart entre les régions du nord et la moyenne nationale s'élève à 20,5 points dont 22,9 pour les garçons et 17,7 pour les filles. Entre ces mêmes régions et les régions du sud excepté Abidjan, il était estimé à 22,8 points dont 25,7 pour les garçons et 19,6 pour les filles.

2- COUVERTURE EFFECTIVE DU PROFIL DE SCOLARISATION ET DE RETENTION

Les taux de scolarisation (TBS et TNS) ne peuvent à eux seuls synthétiser une information exhaustive en matière de couverture sur un site particulier.

Tableau 1 : Evolution du TBA par sexe avant septembre 2002

1999 - 2000			2000 - 2001			2001 - 2002		
MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)
61,9	69,9	66,2	60,1	56,8	63,0	60,0	58,6	61,1

N.B : Le profil de scolarisation est l'ensemble des éléments caractéristiques de la scolarisation : TBA, TBS, TNS, TA

Tableau 2 : Evolution du TBA par sexe après septembre 2002 en zone gouvernementale

2002 - 2003			2003 - 2004			2004 - 2005		
MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)	MF(%)	F(%)	M(%)
52,2	48,0	56,4	53,4	49,3	57,4	47,9	43,5	52,1

Il s'agit de moyen calculé sur l'ensemble d'un cycle particulier qui ne fourni aucune information sur l'admission, la rétention en cours de cycle et l'accès en dernière année.

Un TBS ou un TNS de 100% ne signifie pas que l'enfant achève un cycle particulier.

D'autre part ces indicateurs comptabilisant l'ensemble des élèves inscrits dans un cycle donné augmentent avec le nombre de redoublants. Cette prime peut s'avérer importante dans un pays comme la Côte d'Ivoire où le pourcentage des redoublants apparaît particulièrement élevé. En moyenne, plus de 20% pour les élèves des deux sexes dans l'enseignement primaire et environ 15% pour l'enseignement secondaire général.

Afin de mieux appréhender le parcours scolaire des individus, il est donc nécessaire d'avoir recours à une classe d'indicateur spécifique permettant de juger le niveau d'accès à chaque cycle ainsi que le degré de suivie de chaque cycle et entre les cycles.

Au nombre de ces indicateurs figure le taux d'achèvement du primaire.

Indicateurs du profil de scolarisation

❖ Taux d'admission au CP1 (TBA)

On appelle TBA le nombre total des nouveaux admis en première année de l'enseignement primaire sans considération d'âge exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrer à l'école primaire. Il traduit le niveau général d'accès à l'enseignement primaire. Il indique également la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année de la population ayant l'âge officiel d'entrer à l'école.

Le taux d'admission qui a oscillé autour de 62% entre 1990 et 1999 a régressé à 60,1% en 2000-2001 et à 60% en 2001-2002. Cela indique que même avant la crise de 2002, seulement 6 enfants sur 10 d'âge scolarisable étaient inscrits à l'école à chaque rentrée scolaire.

L'analyse par sexe montre qu'en 1999-2000, un peu plus de la moitié des filles d'âge scolarisable ont été inscrites à l'école contre environ 2/3 de leurs camarades garçons.

Au cours des deux années qui ont suivi, les filles ont quasiment leur niveau de participation alors que celui des garçons se détériorait.

Par ailleurs, il a été observé que plus l'âge des filles est supérieur à l'âge officiel d'aller à l'école, moins les parents les y inscrivent. Ainsi, si l'on se réfère à l'année scolaire 2001-2002, sur les enfants de 6 ans inscrits au CP1, il y avait 48,9% de filles contre 50,2% de garçons. Ces taux passent respectivement à 35 et 65% pour les enfants de 7 à 8 ans

❖ Taux d'achèvement (T.A)

Le Taux d'Achèvement au primaire, c'est l'ensemble des élèves ayant réussi à atteindre le CM2 sur une cohorte (groupe désordonné) d'enfants inscrits au CP1.

Le taux est encore appelé taux d'accès en 6ème année ou taux de survie. Il est estimé à 63,5% en 2000 pour les élèves des 2 sexes. Cet indicateur mesure l'avancée vers la scolarisation primaire universelle.

Le taux de scolarisation de 63,5% signifie que plus du 1/3 d'enfants en début de cycle abandonnent avant son terme.

Au total, le profil de scolarisation indique que de façon structurelle ;

- Environ 39% des enfants d'une classe d'âge n'ont pas accès à l'école.
- Environ 54% d'une génération n'atteignent pas la 6^{ème} année de scolarité du primaire (39%, n'y sont pas entrés et 15% abandonnent de façon prématurée)

- Seul un peu plus d'un enfant sur 3 ayant fait le CM2 une année arrive à franchir la barrière de l'enseignement primaire pour s'inscrire en sixième.

En se référant aux objectifs de l'enseignement primaire universel en 2010 ou même en 2015, le profil avant est loin d'indiquer la bonne direction.

a- Les mesures du rendement scolaire

La machine scolaire n'a pas partout et tout le temps atteint la même efficacité. Cela est non seulement dû à ses propres problèmes (manque d'infrastructure ou de personnel) mais également aux difficultés spécifiques de son public (coût des études, concurrences des activités d'apprentissage) alors comment mesure t-on le rendement des systèmes de scolarisation.

Le PNUD utilise le taux de passage du 1^{er} au 2^{ème} niveau d'enseignement. Il s'agit du nombre d'élèves entrant dans l'enseignement générale secondaire, estimé en pourcentage du nombre total d'élèves se trouvant en dernière classe de l'enseignement primaire de l'année précédente.

L'agence de coopération culturelle et technique de la francophonie compare les systèmes d'enseignement avec l'aide de 2 indicateurs.

*- Le coefficient d'efficacité : c'est à dire la mesure de la progression dans le cycle d'étude. C'est également le rapport entre le nombre théorique d'années q'aurait mis une génération d'élèves pour achever le cycle s'il n'y avait eu ni abandon, ni redoublement, avec le nombre d'année que cette génération y a effectivement consacré.

- L'espérance de vie scolaire : cet indicateur tient compte à la fois de la probabilité pour un enfant d'accéder à l'école et de la probabilité de survie jusqu'en 5^{ème} année primaire.

b- Les mesures du niveau d'éducation

La caractérisation de l'état dans lequel se trouve jeunes et adultes vis versa de la question des savoirs est essentielle pour conduire les politiques publiques. On utilise pour se faire toute une batterie d'indicateurs dont le plus important est le taux d'alphabétisation.

Il s'agit du pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus, alphabétisées selon la définition la plus générale de l'UNESCO.

En effet est considéré comme alphabétisée, toute personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de fait en rapport avec sa vie quotidienne.

Une photographie à une donnée de la scolarisation d'un enfant est fournie par 2 ratios :

-Le taux d'insertion scolaire dans le primaire : est le nombre d'enfants entrant en 1^{ère} année d'enseignement indépendamment de leur âge, exprime en pourcentage de la population d'âge officiel d'admission au 1^{er} niveau d'enseignement.

- Le taux de scolarisation : c'est une vision globale sur l'ensemble du système scolaire.

c- Education et développement humain

Dès 1980, la banque mondiale souligne que la lutte contre la pauvreté passe par la valorisation des Ressources Humaines, ce qui implique notamment de mettre l'accent sur l'éducation et la formation des jeunes et des adultes. Mais c'est le PNUD qui, en 1990 crée un évènement de portée mondiale en prenant pour référence du progrès de nation, l'indice du développement humain (ID).

Cette indice est calculé non seulement sur la base de la richesse du pays comme le faisait le PNB (produit national brut) mais sur l'espérance de vie et sur une mesure des conditions globale d'éducation (degré d'alphabétisation et durée moyen de la scolarité). Elargir l'éventail de ce qui est donné à chaque individu de réaliser au cours de son existence telle est la définition proposée pour le développement humain.

L'accès aux systèmes éducatifs est dès lors un facteur déterminant du développement humain dont l'impact s'inscrit dans le long terme.

III- ANALYSE DE STATISTIQUE SCOLAIRE

1- PRESENTATION ET ANALYSE DU TABLEAU

D'une manière générale, le TBA au CP1 qui mesure l'accès au cycle primaire est relativement constant et préoccupant car au moins 40% des enfants en âge d'être scolarisé ne l'étaient pas. Les valeurs oscillent entre 60 et 61 %

Les régions telles Daloa, Dimbokro, Man et Yamoussoukro avaient des TBA largement supérieurs à la moyenne nationale.

Aujourd'hui certaines régions ont été largement marquées par le conflit Ivoirien.

Il s'agit particulièrement de la zone Centre, Nord, Ouest et de la région de San-Pedro. La direction régionale de l'éducation nationale de Man qui avant la crise se situait parmi les zones les plus scolarisées du pays se trouve en 2005-2006 et 2006-2007 avec des TBA au CP1 catastrophique 2001-2007 53,9%.

Cependant cette région remonte la pente de façon spectaculaire car les écarts à la moyenne nationale qui était de 27,5 points de % sont réduits à 3,5 points de %

La situation est différente dans les régions de Bouaké, Korogho, Odienné, San Pedro ou les taux bruts d'admission sont très bas.

Les valeurs alarmantes de cet indicateur devraient interpeller fortement les décideurs car le pays risque d'avoir à ce rythme un taux élevé

d'analphabètes. Par ailleurs, il devient urgent de régulariser la question politique afin que le pays recouvre la normalité condition sine qua non de retour de la paix.

2- COMMENTAIRE DU TABLEAU

Les valeurs du TBS dans les zones Centre Nord Ouest en 2005-2006 et 2006 – 2007 comparées à celles de 2001-2002 mettent en évidence tous les efforts pour regarder et améliorer la couverture scolaire dans les zones de Bouaké (61,6 – 21,5 – 20,0) Korogho (57,2 – 40,1 – 39,2) Man (75,9 – 43,1 – 54,3)

Dans les autres zones c'est-à-dire la zone gouvernementale le rythme de la croissance démographique est plus rapide que celui de la croissance des élèves. Abengourou 2001-2002 (73,5), Abidjan (68,2), Bondoukou (64,5) Dimbokro (90,9) Yamoussoukro (88,7)

Par ailleurs les valeurs de TBS à Bouaké et à Man par rapport aux années précédentes sont un bon indicateur de localisation du conflit ivoirien.

Ces deux directions géographiques régionales qui avaient une très grande couverture scolaire (Bouaké 61,6 et Man 75,9) se retrouvent en 2006 – 2007 avec des TBS divisés par 3 pour Bouaké c'est-à-dire 17,6% pour Bouaké et par 1,5 pour Man qui revient à 54,3%. Concernant cette DREN, il faut noter une évolution de plus de 11% en 2005-2006 et témoignant ainsi une certaine dynamique concertée autour de l'école. Concernant Korogho et Odienné, les écarts oscillent entre 18 et 24%. La DREN de San-Pedro quant à elle est marquée par les conséquences des conflits fonciers comme effet collatéral de la crise.

Exercice d'application

Introduction

Situer le travail dans son champ relativement au système éducatif à savoir l'éducation de base qui comporte 3 niveaux (le préscolaire, le primaire et l'enseignement secondaire du 1er cycle

Centrer sur l'objet qui est une analyse des effectifs.

- . Le TBA dans l'appréciation du S E
- . Taux de couverture effective → profil de scolarisation
- Définition
- . L'analyse va se faire par rapport à la crise, l'impact de la crise sur le S I
- . Comparer la zone gouvernementale aux zones CNO.
- . Comparer le tableau globalement et ensuite région par région
 - 1) faire une analyse globale
 - 2) région par région (zone gouvernementale)
 - 3) (zone CNO)
 - 4) comparer les zones CNO à la zone gouvernementale



**DONNEES
STATISTIQUES**

Valorisation des ressources humaines

/// 5.1

L'éducation a toujours été une des priorités de l'État. Pendant de nombreuses années, l'État a consacré 40 % environ de son budget à l'éducation. Le taux global de scolarisation avoisinait 75 %. La crise que vit le pays depuis 2002 a eu des répercussions négatives sur la scolarisation dans les régions nord et ouest du pays. Mais avec la normalisation progressive de la situation, le gouvernement a réussi à organiser l'école dans ces régions avec l'appui des organisations internationales, d'ONG et de volontaires. Il faut signaler que depuis le début de cette crise, pour la première fois la rentrée scolaire s'est effectuée à la même date sur l'ensemble du territoire national pour l'année 2006-2007. Pour les années à venir, il est évident que les budgets de reconstruction et de réhabilitation devront être conséquents pour réparer les dégâts causés par la guerre.

Budget consacré à l'Éducation (2005 et 2006) en millions FCFA

	2005	2006
Dépenses ordinaires	352 589	375 764,7
Dépenses d'investissements	21 005,8	18 008,8
Total	373 594,8	393 773,5

Source : DGBF

Données statistiques du préscolaire de 1999 à 2005

Années	Nombre d'écoles			Nombre de classes	
	Total	Public	Privé	Total	Public
1999/2000	328	269	59	1 512	814
2000/2001	330	273	57	1 662	932
2001/2002	391	322	69	1 752	1 039
2002/2003	443	280	163	1 137	721
2003/2004	521	331	190	1 326	846
2004/2005	600	309	291	116	825

Source : M.E.N.

De 2000 à 2002, on assiste à une augmentation globale des effectifs dans l'Éducation, tant en ce qui concerne le privé, que public, les enseignants et le nombre d'élèves. Mais les statistiques à compter de 2002/2003 ne concernent que la partie du territoire contrôlée par le gouvernement.

// Primaire

Données statistiques du primaire de 1999 à 2005.

Années	Nombre d'écoles			Nombre de classes	
	Total	Public	Privé	Total	Public
1999/2000	8 238	7 458	780	42 903	37 650
2000/2001	8 482	7 651	831	43 715	38 201
2001/2002	8 975	8 050	925	51 050	44 218
2002/2003	5 784	5 140	644	33 508	29 244
2003/2004	6 120	5 393	727	35 388	30 628
2004/2005	6 519	5 661	858	37 536	31 911

Source : M.E.N.

86,8 % des écoles sont publiques en 2004 – 2005, contre 91 % en 1999 – 2000. Les effectifs dans le public représentent 88,36 % du tableau en 1999/2000, contre 87,32 % en 2004/2005.

// Secondaire

Données statistiques du secondaire de 1999 à 2005

Années	Nombre d'écoles			Nombre de classes	
	Total	Public	Privé	Total	Public
1999/2000	531	201	330	12 001	6 883
2000/2001	565	203	362	13 062	7 250
2001/2002	610	218	392	13 773	7 623
2002/2003	410	133	277	9 771	4 811
2003/2004	494	157	337	12 049	5 932
2004/2005	522	152	370	12 461	6 195

Source : M.E.N.

Total	Public	Effectifs d'élèves		Total	Nombre d'enseignants	
		Public	Privé		Public	Privé 99/2000
38 957	20 056	18 901	1 771	1 037	734	
41 592	22 566	19 026	2 056	1 318	738	
44 799	24 900	19 899	2 150	1 418	732	
28 842	17 560	11 282	1 552	1 001	551	
35 972	22 562	13 410	1 748	1 124	624	
41 556	20 693	20 863	2 109	1 167	942	

En cette période, on note une augmentation des écoles privées et pour l'année 2004/2005, le nombre d'élèves du privé dépasse celui du public, même si le public continue d'avoir plus d'écoles, plus de classes et plus d'enseignants.

Total	Public	Effectifs d'élèves		Total	Nombre d'enseignants	
		Public	Privé		Public	Privé
1 943 101	1 716 888	226 213	43 205	38 092	5 113	
2 046 861	1 815 081	231 780	44 424	39 026	5 398	
2 113 836	1 872 856	240 980	50 968	43 562	7 406	
1 478 093	1 310 941	167 152	36 474	31 778	4 696	
1 624 349	1 427 371	196 978	37 146	31 798	5 348	
1 661 901	1 451 312	210 589	38 116	32 394	5 722	

55 % des enseignants exercent leur métier dans les écoles publiques en 2004/2005 alors que le pourcentage était de 88 % en 1999/2000.

Total	Public	Effectifs d'élèves		Total	Nombre d'enseignants	
		Public	Privé		Public	Privé
599 075	372 980	226 095	19 441	11 247	8 194	
639 460	389 213	250 247	20 859	11 713	9 146	
682 461	412 342	270 119	22 536	12 547	9 989	
462 079	265 870	196 209	15 205	7 953	7 252	
596 330	348 071	248 259	18 299	9 361	8 938	
660 152	383 126	277 026	19 892	10 184	9 708	

L'enseignement secondaire est caractérisé par une nette domination de l'enseignement privé.

En effet, le nombre d'établissements privés qui était de 330 en 1999 - 2000 est passé à 370 en 2004 - 2005, contre 201 et 152 pour le public pour les mêmes années.

Il est évident que la division du pays influence énormément ces statistiques et la lisibilité ne sera parfaite qu'après la normalisation. Le nombre d'élèves est plus élevé dans le public pour des raisons évidentes de sureffectif des classes.

// Enseignement technique et professionnel

Le développement de l'enseignement technique et professionnel constitue une priorité pour le pays. Dès les années 60, un certain nombre d'établissements vont être ouverts à travers le pays. Il s'agit de centres d'apprentissage formant des ouvriers qualifiés pour satisfaire les besoins du marché. Des collèges et les lycées techniques s'implantent pour préparer ceux qui étaient appelés à faire des études supérieures.

L'ouverture dans les années 70 de l'Institut national supérieur d'enseignement supérieur (INSET), va permettre de former sur place des ingénieurs autrefois envoyés en formation à l'étranger. Cette institution va être intégrée plus tard dans l'Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny (INPHB) de Yamoussoukro.

Les établissements privés jouent un rôle important dans ce secteur également, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur (BTS - cycle d'ingénieurs) et soutiennent l'État dans sa politique de formation professionnelle.

Évolution du nombre d'établissements

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Public	56	56	56	56	56	56
Privé	NP	NP	137	139	190	190
Total	-	-	193	195	246	246

Source : M.E.T.F.P.

Évolution des effectifs des établissements

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Public	26417	24682	NP	18837	19644
Privé	-	-	-	14662	23332
Total	-	-	-	33499	42976

Source : M.E.T.F.P.

Ces deux tableaux montrent que depuis quelques années le nombre d'établissements privés dépasse largement ceux du public.

Des institutions telles que le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP) et l'Agence pour la formation professionnelle (l'AGEFOP) jouent un rôle très important dans la formation.

En effet, le FDFP à qui les entreprises versent une cotisation destinée à financer des programmes de formation des travailleurs, organise des stages de perfectionnement à l'intention de ceux-ci.

Quant à l'AGEFOP qui est un Établissement public national (EPN) elle encadre les formations d'ouvriers spécialisés dans des centres d'apprentissage dépendant du METFP.

Niveaux	BOURSIERS						NON-BOURSIERS						Total général
	CAP	BEP	BT	BP	BTS	TOTAL	CAP	BEP	BT	BP	BTS	TOTAL	
Filles	1 257	108	3 119	22	2 248	6 754	339	0	764	2	845	1 950	8 704
Garçons	1 996	500	4 298	175	1 734	8 703	359	0	1 193	4	681	2 237	10 940
Totaux	3 253	608	7 417	197	3 982	15 457	698	0	1 957	6	1 526	4 187	19 644

Source : M.E.T.F.P.

Les filles représentent 44,30 % des effectifs de toutes les filières en 2005 - 2006.

Les garçons sont plus nombreux dans toutes les filières à l'exception des BTS où les filles représentent 56 % du total.

// Enseignement supérieur et recherche scientifique

Il existe trois universités publiques : Abidjan, Abobo et Bouaké. Deux centres régionaux universitaires ont été créés également à Korhogo et Daloa.

Répartition des établissements et des effectifs par type d'établissements (2004 - 2005).

Type d'établissements	Nombre d'établissements	Effectif d'étudiants	
		Total	Filles
Universités Publiques	3	69 436	26 733
Universités Privées	6	2 209	61
Grandes Écoles Publiques	4	10 150	489
Grandes Écoles Privées	108	49 091	10 900
Établissements hors MERRS	28	15 604	4 639
Total	149	146 490	50 822

Source : M.E.S.R.S

Des universités étrangères font des partenariats avec des écoles et universités privées pour délivrer des diplômes autrefois obtenus uniquement à l'étranger.

Les filles représentent 35 % des effectifs.

SPECIFICITE

Après une brève présentation du système éducatif ivoirien, j'analyserai successivement la participation, l'accès et la performance ou réussite scolaire des filles à travers quelques indicateurs que les données à notre disposition nous ont permis de calculer (Indice de parité, taux d'inscription, taux de progression, taux de redoublement, etc.).

I PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN

La Côte d'Ivoire comme la majorité des pays subsahariens est un pays jeune où les moins de 15 ans représentent près de 45 % de la population avec un taux d'accroissement naturel d'environ 3 %; les efforts en matière d'éducation et de formation sont donc énormes.

Trois principaux ministères ont à charge l'éducation en Côte d'Ivoire :

- Le Ministère de l'Education Nationale (MEN), chargé de l'enseignement préscolaire, du primaire, et du secondaire général et Technique.
- Le Ministère de la jeunesse, de l'emploi et de la Formation Professionnelle (MJFEP).
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Toutefois d'autres ministères comme la Santé, les Sports, etc. ont quelques activités de formation. Les enseignements sont assurés par deux secteurs : Le secteur public et le privé (laïc et confessionnel). Quant à la structure du système éducatif, les principales composantes sont:

- L'Enseignement Préscolaire: Ages théoriques des élèves, de 3 à 5 ans avec 3 niveaux d'étude (Petite, Moyenne et Grande Section). Il connaît un développement récent et rapide: De 1991-92 à 1997-98, les effectifs sont passés de 11222 à 34909 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 19 % et une répartition par sexe presque égalitaire (sexe ratio proche de l'unité, supérieur à 1 en 1997/98). Malgré cette expansion les taux d'inscription demeurent faibles (2,2 % en 1997-98); il reste un phénomène urbain (61,4 % des élèves sont inscrits dans la région d'Abidjan en 1997-98). Le secteur privé accueille plus de la moitié de ces effectifs même si ces dernières années nous observons une inversion de la tendance.
- L'Enseignement Primaire: Ages théoriques 6-11 ans, 6 niveaux d'étude. Il représente l'ordre d'enseignement le plus important du système éducatif de par le volume des inscrits et le nombre d'établissements. Sa capacité d'accueil a fortement progressé : De 2252 écoles et 11060 classes pédagogiques en 1970, on est passé à 7698 écoles pour 42081 classes en 1997-98. Il est dominé par le secteur public qui accueille plus 85 % des effectifs.
- L'Enseignement Secondaire Général avec deux cycles: Le 1er d'âges théoriques 12-15 ans avec 4 niveaux d'étude (6e, 5e, 4e, 3e) et le 2e cycle, d'âges théoriques 16-18 ans ; 3 niveaux d'étude (Seconde, Première et Terminale). Il enregistre aussi une progression régulière de ses effectifs depuis 1970 avant de connaître un certain ralentissement à partir de 1994. Le secteur privé joue un rôle très important en accueillant 35 % des effectifs à partir de 1994.

GBOCHO YAPO Antoine Université de Paris I Avec le soutien financier de/ supported by : Ministère français des Affaires étrangères, Commission Européenne/ European Commission, Danida, Sarec, Agence Universitaire de la Francophonie et Agence intergouvernementale de la Francophonie, Institut national d'Etudes Démographiques (INED), Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

INTRODUCTION

Au moment où l'on parle de mondialisation, principal défi de ce millénaire, la question de l'éducation se pose avec acuité dans le monde et en Afrique en particulier.

En effet, l'accès à l'information qui est le principal enjeu de cette mondialisation est quasi impossible sans scolarisation, sans formation, bref sans une éducation adéquate. Malheureusement la carte de cette dernière présente de nombreuses inégalités.

Si au niveau global l'on note une différence entre les pays du Nord à taux de scolarisation élevé et les pays du sud faiblement scolarisés, l'analyse à l'échelle sous régionale ou nationale présente d'autres formes d'inégalités.

En Afrique subsaharienne les inégalités liées au genre sont parmi les plus préoccupantes, particulièrement la sous scolarisation des filles qui caractérise la plupart des systèmes éducatifs.

La conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990 a été le point culminant dans la prise de conscience et la nécessité d'accorder une priorité à la situation de l'éducation des femmes et des filles afin de corriger le déséquilibre entre les sexes. En effet, depuis cette date, l'on a assisté à la multiplication des actions (des institutions internationales, des gouvernements et des ONG) en faveur de la promotion de l'éducation pour cette tranche de la population. Mais, force est de constater que plus d'une décennie après, les filles et les femmes représentent toujours les couches les plus défavorisées en matière d'éducation. Le Forum mondial sur l'éducation réuni à Dakar en avril 2000, en réaffirmant les principes de l'Education pour tous (Jomtien, 1990) et en montrant la détermination de la communauté internationale à corriger ce déséquilibre entre les sexes, montre bien que la situation n'a pas beaucoup évolué. Pire, certains observateurs (ONG, chercheurs, pouvoirs publics, acteurs) parlent aujourd'hui (à tort ou à raison) d'une aggravation de ces inégalités dans un contexte de fléchissement général de la scolarisation du fait essentiellement des difficultés économiques dont souffrent la majorité de ces pays. Face à cet immobilisme ou cette régression, il est opportun qu'une profonde et complète réflexion soit menée sur la question afin d'y trouver une solution définitive et durable. La phase préliminaire à cette réflexion est nécessairement l'établissement sans complaisance du diagnostic de la situation afin de mieux cerner l'ampleur et la dimension du problème.

Je présenterai dans cet exposé quelques résultats de cette étude préliminaire en me limitant au cas de la Côte d'Ivoire. Il s'agira d'une étude comparative de l'évolution de la scolarisation selon le sexe.

- L'Enseignement Supérieur constitué du Supérieur Public et les établissements privés d'enseignement supérieur qui connaissent un développement depuis 1991. Ces structures s'occupent non seulement de la formation initiale mais aussi la formation continue. Tous types d'établissements confondus, le nombre d'étudiants en formation initiale connaît une forte croissance ces dernières années.

Il existe aussi d'autres secteurs relativement moins développés (du point de vue des effectifs des inscrits) qui ont des activités de formation et d'éducation (l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'Alphabétisation et l'Education des adultes).

Dans l'ensemble, le système éducatif ivoirien comme la plupart de ceux d'Afrique sub-Saharienne est caractérisé par un ralentissement de la scolarisation (ou déscolarisation) depuis quelques années. Mais pour vérifier que ce ralentissement touche inégalement les sexes, nous analyseront (par faute de temps), l'évolution de la scolarisation dans les principales composantes du système éducatif (le Primaire, le Secondaire et le Supérieur).

M. Michel Amani N'Guessan, Ministre de l'Education Nationale

**Message de S.E.M. Michel Amani N.GUESSAN
Ministre de l'éducation nationale de la Côte d'Ivoire**

Le rôle que doit jouer l'éducation dans le processus de réalisation du développement économique et social n'est plus à démontrer. De la qualité de l'éducation donnée dans les écoles d'un pays dépend, en effet, le rythme des transformations en vue de sa modernisation.

La Côte d'Ivoire, s'est engagée à mettre son système éducatif sur la voie des réformes qui permettront, en l'espace d'une décennie et demie, de réaliser les objectifs de l'EPT pour participer pleinement au développement de son pays dans le nouveau contexte de la REFONDATION de l'école ivoirienne.

LA REFONDATION DE L'ECOLE IVOIRIENNE

La concrétisation de l'engagement susmentionné se traduit par, la laïcité, la gratuité, l'égalité et l'école obligatoire.

Six principes directeur sous-tendent la refondation du système éducatif ivoirien :

1. Démocratiser l'accès à l'éducation qui consiste à accroître le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire à 90 % en 2015 ; à intensifier les programmes d'alphabétisation et toutes les autres formes d'éducation non formelle et atteindre ainsi, à l'horizon 2015 un taux de 70 % ;
2. Améliorer la qualité de l'enseignement primaire qui consiste à améliorer le rendement interne du système et résorber les déficits enseignants.
3. Renforcer la gestion du système éducatif qui consiste à démocratiser la gestion de l'école et créer les conditions d'une administration efficace et harmonieuse.

4. Redéfinir le partenariat Etat – Secteur privé et les parents d'élèves
5. promouvoir l'insertion professionnelle des scolarisés et des déscolarisés.
6. Réduire les disparités du genre.

CE QUE LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN ATTEND DE LA CONFERENCE DES MINISTRES :

- L'appui à une meilleure organisation de la coopération en vue de la coordination et la synergie des activités des Etats – membres ;
- L'harmonisation et la mise en place de programmes intégrés de promotion d'une éducation de qualité et de valorisation des ressources humaines conformément aux orientations du NEPAD ;
- Le soutien de la communauté internationale ;
- L'ébauche d'un plan d'action sous-régional de l'éducation pour tous

La persistance des inégalités dans la scolarisation

La déscolarisation des filles en Afrique subsaharienne ? Le cas de la Côte d'Ivoire

~ Egalité des sexes dans le domaine de l'éducation en Côte d'Ivoire, Emile BIH, Cynthia ACKA DOUABELE.
 ROCARE-Côte d'Ivoire, pour UNICEF, décembre 2003, 102p. (75p. + Annexes)

L'étude analyse l'état des inégalités entre filles et garçons dans le domaine de l'éducation en Côte d'Ivoire, en particulier pendant la crise socio politique et militaire survenue depuis le 19 septembre 2002. L'analyse de la situation de l'éducation depuis le déclenchement de la crise montre une grande perturbation dans le fonctionnement du système avec l'organisation de deux rentrées des classes, une baisse notable des effectifs scolarisés (moins 17% par rapport à ceux de 2002) et, une baisse globale du taux d'accroissement annuel des effectifs (de 3% en 2001 à 0,5% en 2002 en zone gouvernementale). La guerre a mis hors du système scolaire environ 358 332 élèves en 2002. Les filles, plus fragilisées par les traumatismes physiques, corporels et psychologiques vécus, ont également vu leur participation baisser globalement, notamment en zones ex assiégées où seulement 29% des effectifs de l'année 2001 ont pu accéder à l'éducation en 2002. Comment atteindre la parité des sexes dans l'éducation de base ? Vue l'ampleur des tâches à accomplir dans un contexte difficile, les propositions et recommandations de l'étude ouvrent des perspectives d'intervention aux différents acteurs de l'école (autorités politiques, administratives, parents d'élèves, enseignants, élèves et partenaires au développement) en vue d'améliorer l'accès, le maintien, la qualité, la performance et l'environnement de l'éducation offerte aux enfants et aux filles en particulier. Pour les auteurs, cela passe par :

- la définition d'un programme minimum d'éducation d'urgence applicable dans les situations de crise ;
- l'intégration dans les programmes scolaires de modules sur la culture de la paix et les droits humains ;

- l'accroissement du soutien aux organisations de la société civile et des services publics qui luttent pour la promotion de la scolarisation des filles ; et
- l'élaboration d'une réglementation favorable au maintien des filles en grossesse dans le système scolaire.

Le caractère excluant du système scolaire

Le système scolaire ivoirien représente aujourd'hui le lieu d'exclusion d'un nombre relativement important d'ivoiriens de tous les âges et de tous niveaux (allant du primaire jusqu'au supérieur), alors même qu'il a été, jadis, le lieu de formation de l'élite ivoirienne. Bien qu'il existe peu de données statistiques précises sur le nombre de déscolarisés en Côte d'Ivoire, on estimait en 1991¹² que 102.000 enfants du primaire étaient exclus chaque année du système éducatif, et que 70% des élèves inscrits en premier cycle n'atteignent pas le second cycle. Trois grandes raisons permettent d'expliquer cette éviction du système scolaire, elles correspondent par ailleurs à des périodes importantes de l'histoire de la Côte d'Ivoire, de la colonisation à nos jours.

Selon un rapport de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire¹³, la première raison serait imputable à la colonisation française. En effet, pendant cette période les ivoiriens furent obligés de suivre des cours à l'école française, de manière à participer à la gestion de la colonie et tenter d'assurer une continuité après le départ des Français. C'est ainsi qu'une élite ivoirienne fut formée, parmi laquelle ont compté nombre des pères fondateurs de la République de Côte d'Ivoire, dont l'ancien Président Félix Houphouët-Boigny.

Toutefois, le nombre de personnes ayant accès à l'école française était assez restreint, la plupart du temps seuls les enfants de chefs tribaux ivoiriens étaient scolarisés. Le système était de par sa conception excluant. La conséquence en était que la puissance coloniale avait dû se résoudre à recruter certains Africains éduqués natifs d'autres pays dans des emplois qualifiés, notamment dans l'administration coloniale du fait du relatif manque d'intérêt accordé par les autorités françaises à l'éducation en Côte d'Ivoire, comparé à d'autres colonies telles le Togo ou le Dahoméy (Cohen, 1984).

Aussi, après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le système scolaire colonial fut remplacé par un système purement ivoirien, contenant de nombreuses réminiscences du système français. Mais ce nouveau système faisait abstraction des réalités locales. Dès lors, la génération d'élèves de la décennie soixante s'est contentée d'apprendre de façon mécanique les leçons qu'on lui enseignait, bien qu'à cette époque les personnes scolarisées n'étaient pas très nombreuses et l'instituteur pouvait encore s'occuper individuellement de tous ses élèves. La décennie soixante ne fut ainsi que le prolongement de l'ère coloniale.

Il en est autrement de la décennie suivante (1970-1980) qui marque la seconde période importante de l'histoire du système scolaire ivoirien et laisse apparaître la deuxième grande raison de l'exclusion due au système éducatif, en l'occurrence un mirage technique.

Durant les années soixante-dix, les autorités gouvernementales et le corps professoral, conscients de l'inefficacité d'un système éducatif ivoirien calqué sur celui de la France, vont entreprendre une nouvelle expérience en Côte d'Ivoire : celle de l'introduction de l'enseignement télévisuel dans les écoles primaires. Les émissions éducatives projetées à la télévision étaient ainsi censées faciliter l'apprentissage de l'écriture et de la lecture de la langue française ainsi que l'acquisition des connaissances mathématiques de base. Autrement dit, l'objectif visé était de rendre l'école plus attrayante pour les enfants. Ce procédé était en expérimentation et devait s'étendre sur six ans. Après quoi, les élèves devaient être orientés selon leurs aptitudes, soit au collège pour poursuivre des études, soit dans un centre de formation complémentaire afin d'entrer dans la vie active.

Le projet n'a cependant pas abouti à cause des nombreux problèmes techniques qu'il a engendré. En effet, le matériel de télévision importé d'Europe n'était pas adapté à la Côte d'Ivoire. En outre, les instituteurs ivoiriens, dans la majorité des cas, n'étaient pas qualifiés pour ce type d'enseignement. Le projet fut donc arrêté.

La troisième raison des dysfonctionnements du système éducatif intervient lors de la décennie 80 et tient essentiellement aux conséquences de la crise économique. Il convient au préalable de rappeler le contexte économique de cette époque qui a fortement influencé la prise de décisions relatives au système éducatif. La fin du boom des matières premières tropicales et l'endettement excessif de la Côte d'Ivoire ont considérablement détérioré les comptes extérieurs de ce pays, menaçant l'équilibre de l'économie entière. Pour remédier à cette situation, le Fonds Monétaire International met en place, dès 1981, conjointement avec les autorités ivoiriennes, un programme de stabilisation. La Banque Mondiale interviendra également¹⁴. Ces politiques avaient pour objectif de mettre en place un certain nombre de mesures de politique économique destinées à réduire les déficits publics et restaurer la compétitivité de l'économie ivoirienne, ceci devant permettre le redressement des comptes extérieurs.

Ces mesures ont d'abord consisté à réduire les dépenses publiques dans leur ensemble. Ainsi, certains avantages acquis par les fonctionnaires, les professeurs et les étudiants ont vu leur importance diminuer ou ont été supprimés. En ce qui concerne les étudiants, il a été décidé de réduire le montant des bourses et d'augmenter le loyer des résidences universitaires, ce qui pénalise les étudiants originaires de familles modestes. Par ailleurs, l'accès à l'Université et aux Grandes Ecoles de Yamoussoukro a été rendu plus difficile pour les nouveaux bacheliers. En 1984-1985, seulement 2/3 des bacheliers ont été autorisés à s'inscrire à l'Université. En conséquence, 1/3 des élèves ont été exclus du système scolaire supérieur, alors même qu'ils étaient titulaires du baccalauréat, avec peu de chance de trouver un emploi, leur niveau de qualification étant jugé inadéquat par de nombreux employeurs potentiels. Cette proportion s'est accrue au fil des années.

Le processus d'orientation-sélection des étudiants ne s'est pas cantonné à l'admission aux études supérieures. Des sélections ont également été instituées aux niveaux de l'enseignement secondaire et primaire. Ainsi, en classe de première, il a été instauré un examen d'entrée en terminale appelé bac probatoire. Seuls les élèves qui réussissaient avec succès cet examen étaient admis à passer le

baccalauréat, même s'ils n'étaient pas certains par la suite de pouvoir s'inscrire à l'Université pour les raisons qui viennent d'être mentionnées.

La seconde sélection importante s'effectue en classe de troisième où la réussite au BEPC détermine l'orientation en classe de seconde. La majorité des élèves étant recalée à cet examen, ils sont soit autorisés à redoubler leur classe, soit renvoyés de l'école. Seule une minorité d'élèves accède à une classe supérieure.

Enfin, la troisième sélection a lieu à l'école primaire en classe de CM2 et se traduit aussi par la présence d'un examen. De nombreux élèves n'arrivent pas à passer le cap du CM2 à cause de la rigidité du système et viennent augmenter le nombre des exclus, qui se retrouvent à la rue sans qualification.

La crise par les diverses restrictions qu'elle a imposé et certaines procédures de sélection additionnelles ont fait du système scolaire ivoirien un système inégal et excluant. Inégal, car les enfants de familles citadines éduquées et aisées ont in fine plus de chances de résister à ce parcours du combattant éducatif que des enfants de familles immigrantes illettrées et pauvres. Excluant, au vu du nombre d'enfants qui quittent chaque année le système sans diplôme ou juste avec le bac et peu de chance de s'insérer dans le monde du travail formel. Par ailleurs, le tableau ne serait pas complet si l'on omettait de mentionner les années blanches et autres perturbations qui ont affecté le déroulement du cursus éducatif. En effet, au début des années quatre-vingt-dix, suite soit à des mouvements étudiantins ou à des revendications du corps professoral ivoirien¹⁵, de nombreuses grèves ont éclaté, notamment à l'Université. Outre leur effet sur la scolarité des jeunes, qui se sont retrouvés complètement désœuvrés, ces mouvements ont pu induire un effet social plus profond. En effet, ils pourraient avoir induit une perte de prestige de l'institution scolaire qui ne serait plus perçue comme un facteur de socialisation par les jeunes, les poussant à trouver d'autres voies (poursuite des études à l'étranger pour ceux qui en ont les moyens financiers, abandon pur et simple des études pour d'autres,...).

Aujourd'hui, on estime à près de 14.000 le nombre des enfants de la rue à Abidjan et à plus de 20.000 en Côte d'Ivoire. Le point commun de ces enfants aux histoires très diverses est d'avoir été en situation d'échec scolaire et par là même rejetés par le système éducatif. L'étude de l'exclusion des jeunes de la rue serait incomplète sans prendre en compte la dimension urbaine qui constitue l'un des facteurs explicatifs les plus importants du phénomène, outre la désintégration familiale, et les difficultés du système scolaire.

SUJETS
CORRIGES

Systeme éducatif

Sujet 1: L'éducation est une chose sociale

Que pensez-vous de cette affirmation ?

Introduction

Il y a trois aspects :

- poser le problème (problématique)
- Poser la question d'analyse
- Enoncer le problème

Problème posé par le sujet : le caractère social de l'éducation ;
L'éducation est-elle essentiellement une chose sociale ?

Développement

1-Thèse de l'auteur : L'éducation comme chose sociale.

Pour KANT, l'éducation est une chose sociale c'est à dire qu'elle met en contact l'enfant avec une société déterminée. Pour DURKHEIM, dire que l'éducation est une chose sociale, ce n'est pas formuler un programme d'éducation c'est constater un fait. Il tient ce fait pour vrai quelque soit la tendance qui prévaut ici ou là. Ainsi, chaque société se fait un idéal de l'homme, de ce qu'il doit être tant au point de vue intellectuel que physique et moral

C'est cet idéal à la fois un et divers qui le pole de l'éducation. Cela dénote de la diversité des formes éducatives (cellule familiale dont le principe unificateur est la coopération.) Et

cette coopération va être renforcée par l'éducation qui est pour la société le moyen par lequel elle prépare dans le cœur ou l'esprit des enfants les conditions essentielles de sa propre existence (un rapport de consubstantialité entre éducation et société). Ainsi la société façonne suivant les besoins des individus. En effet il est un fait historiquement établi, c'est que la morale est étroitement en rapport avec la nature des sociétés puisqu'elle change quand les sociétés changent. Mais pour que le legs de chaque génération puisse être conservé et ajouter aux autres, il faut qu'il ait une personnalité morale qui dure par-dessus les générations qui relie les unes aux autres. Et cette personnalité morale, c'est la société. Ainsi l'antagonisme que l'on a trop souvent admise entre la société et l'individu ne correspond en rien dans les faits dira DURKHEIM l'individus en voulant la société se veut lui-même l'action que cette société exerce sur l'individus par la voie de l'éducation notamment n'a nullement pour objet et pour effet de le comprimer de le diminuer de le dénaturer, mais au contraire de le grandir et d'en faire un être vraiment humain.

Transition

Il est vrai que l'éducation a un caractère social. Mais il ne faudrait pas perdre de vue le caractère économique

2- Antithèse : Caractère économique de l'éducation.

L'éducation est un moyen puissant d'insertion socio professionnelle. C'est elle qui permet le développement de l'activité

conomique, à travers la formation des ressources humaines appropriées.

Synthèse : L'éducation a un double caractère.

- L'éducation inséparable de l'évolution sociale. L'objet de l'éducation est la société elle-même.

- Par ailleurs l'éducation a un caractère économique parce qu'elle permet la formation des ressources humaines indispensables aux activités économiques.

Une éducation adaptée doit relever au moins ce double caractère

Conclusion

- Résumé :.....

Malgré tout ce qu'on vient de voir, l'éducation ne peut elle pas avoir un caractère politique.

Sujet 2 : Certains objectifs du système éducatif se
Présentent comme de véritables défis.

Après les avoir identifier, dites comment on peut les relever.

Introduction

- **Problème** : les objectifs du système éducatif
- **Question d'analyse** : En quoi certains objectifs du système éducatif paraissent irréalisables ?
- **Plan d'analyse** : Identifier les objectifs qui paraissent irréalisables. Dites comment on peut les relever ?

Développement

- **Identification des objectifs qui paraissent irréalisables**
 - **La scolarisation universelle**
 - manque de ressources financières
 - la non maîtrise de la démographie
 - le phénomène culturel comme blocage à la scolarisation
 - **Obligation et gratuité de l'école**
 - problème financier
 - problème d'application de la loi
 - **La mobilisation des ressources**

d- La lutte contre l'analphabétisme

II- Comment les relever

a- La scolarisation universelle

appel aux bailleurs de fond ou les investisseurs
planning familial, contrôle des flux migratoires
sensibilisation

- Obligation et gratuité de l'école

campagne de proximité pour expliquer les dispositions des lois,
appel aux bailleurs de fond

La mobilisation des ressources

recherche de la participation de tous aux efforts de l'éducation,
les bailleurs de fonds, les mutuelles de développement

La lutte contre l'analphabétisme

intensifier les programmes d'alphabétisation fonctionnelle
 susciter l'engouement des instituteurs en les intéressant
intensifier les campagnes de sensibilisation
assurer la formation continue des alphabétisés.

Conclusion

résumé

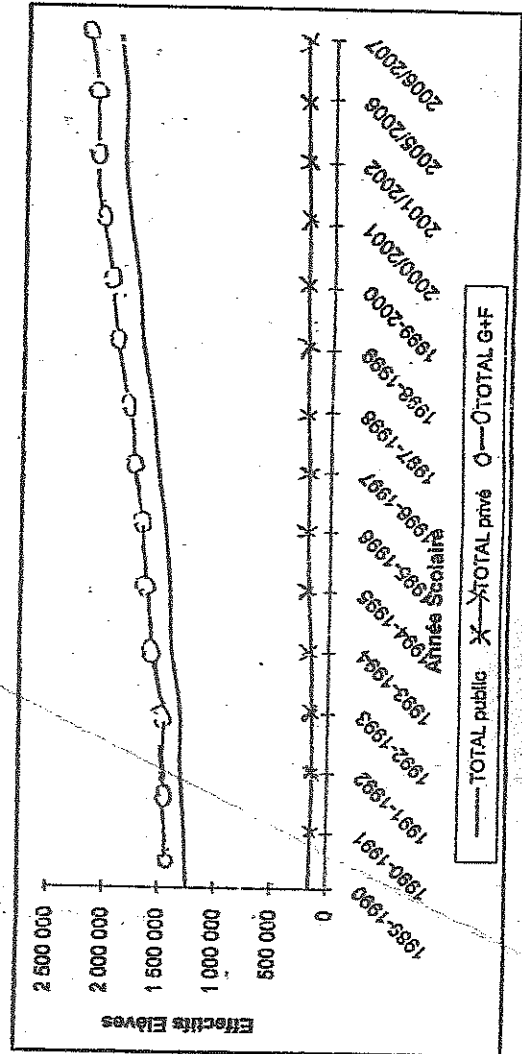
ouverture : toutes ses mesures sont-elles possibles en dehors de la
volonté politique ?

Concours d'entrée à l'ENS pour la préparation du Diplôme d'Eduteur	Session : 2008
Epreuve : E.C.M. (Système Educatif Ivoirien)	Durée : 3 heures

Tableau n° : EVOLUTION DES EFFECTIFS-ELEVES PAR ORDRE ET PAR GENRE
DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE 1989/1990 A 2006/2007

ANNEE SCOLAIRE	PUBLIC				PRIVE				TOTAL	
	TOTAL public		TOTAL privé		TOTAL public		TOTAL privé		TOTAL G+F	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
1989-1990	732 411	513 444	1 245 855	88 398	70 934	159 332	820 809	584 378	1 405 187	
1990-1991	747 494	520 921	1 268 415	81 099	65 351	146 450	828 593	586 272	1 414 865	
1991-1992	768 322	540 735	1 309 057	75 971	52 757	138 728	844 293	603 492	1 447 785	
1992-1993	773 093	542 892	1 315 985	80 504	56 154	147 058	853 997	610 046	1 464 043	
1993-1994	817 736	579 202	1 396 938	85 196	71 405	156 602	902 932	650 608	1 553 540	
1994-1995	828 747	592 907	1 421 654	103 639	88 636	190 275	930 386	679 543	1 609 929	
1995-1996	852 246	611 789	1 464 035	107 073	91 057	198 130	959 319	702 846	1 662 165	
1996-1997	894 525	645 791	1 540 316	105 632	89 842	195 498	1 000 161	735 633	1 735 814	
1997-1998	918 834	675 035	1 593 869	114 155	99 479	213 634	1 032 989	774 614	1 807 603	
1998-1999	977 613	710 890	1 688 503	119 861	102 456	222 317	1 097 474	813 348	1 910 820	
1999-2000	998 041	734 879	1 732 920	125 884	107 735	233 719	1 124 025	842 614	1 966 639	
2000-2001	1 039 129	775 852	1 815 081	123 071	108 709	231 780	1 182 933	884 561	2 067 494	
2001-2002	1 071 571	801 265	1 872 836	127 585	113 415	240 980	1 194 415	914 700	2 109 115	
2002-2003	1 051 131	813 499	1 864 630	129 793	117 552	247 345	1 180 924	931 051	2 111 975	
2003-2004	1 084 830	839 920	1 924 750	133 012	122 239	255 251	1 217 842	962 159	2 179 991	

Graphique n° : EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES PAR ORDRE ET PAR GENRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE 1989/1999 A 2006/2007



Sujet:
Faites une analyse de l'évolution des effectifs des élèves par ordre et par genre dans l'enseignement primaire à partir de ce tableau et du graphique ci-contre.